

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2019-E-026**

**Séance du 16 mai 2019**

**Avis concernant l'évaluation du plan de gestion 2009-2018 de la réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura**

Lors de la séance du jeudi 16 mai 2019, le CSRPN a examiné les conclusions de l'évaluation du plan de gestion 2009-2018 de la réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura.

Le CSRPN tient à souligner la qualité et la rigueur du travail réalisé pour l'évaluation du 2<sup>e</sup> plan de gestion même si la méthode d'évaluation et de notation des actions réalisée mériterait des ajustements pour mieux valoriser, ne pas « sanctionner », le travail internalisé. Il conviendrait d'éviter d'utiliser plusieurs fois la même variable dans la construction des indicateurs.

Le CSRPN émet les recommandations suivantes pour compléter cette évaluation afin d'améliorer le diagnostic et donc de faciliter la rédaction du 3<sup>e</sup> plan de gestion :

- faire une synthèse des enseignements portés par cette évaluation afin d'identifier les évolutions stratégiques et méthodologiques à intégrer au prochain plan de gestion ;
- clarifier le rôle des différentes instances dans l'évaluation et dans le processus d'élaboration du prochain plan de gestion (conseil scientifique, comité de pilotage...)
- conduire les analyses de l'atteinte des objectifs et des facteurs d'influence de manière parallèle afin de permettre une évaluation sur ces deux niveaux ;
- mieux valoriser dans l'évaluation les résultats des suivis réalisés dans le plan de gestion 2009-2018.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

